

# Quelques bonnes pratiques de rédaction académique

Sébastien de Valeriola (STIC, ULB)

Version 0.4 (dernière modification le 4 novembre 2021)

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>Structure</b>	<b>2</b>
2.1	L'introduction . . . . .	3
2.2	Le corps du texte . . . . .	4
2.3	La conclusion . . . . .	5
2.4	Exemple : la structure IMRaD . . . . .	5
2.5	Les annexes . . . . .	5
<b>3</b>	<b>Références et bibliographie</b>	<b>6</b>
3.1	Distinguer ses idées de celles des autres . . . . .	6
3.2	Choisir des références . . . . .	6
3.3	Citer . . . . .	6
3.4	Style des références dans le texte . . . . .	6
3.5	Style et contenu de la bibliographie . . . . .	8
<b>4</b>	<b>Autres bonnes pratiques</b>	<b>8</b>
4.1	Figures et tableaux . . . . .	8
4.2	Orthographe et typographie . . . . .	9
<b>5</b>	<b>Conclusion</b>	<b>9</b>

## 1 Introduction

Le mémoire est un travail plus conséquent que les exercices qui vous sont demandés dans vos cours de master. Il s'agit de l'apothéose de plusieurs années d'apprentissage universitaire, dans lequel vous mettez en pratique ce que vous avez appris et au cours duquel vous développez une spécialité dans un domaine précis sur la base d'une question de recherche originale (qui idéalement vous passionne) à portée conceptuelle. Au moment de la défense de votre travail, une fois que vos recherches sont terminées et que le document est complètement rédigé, vous devriez être à la pointe des connaissances sur le sujet choisi. De plus, votre mémoire peut devenir, outre votre cv, une « carte de visite » à l'attention de l'extérieur pour la voie que vous emprunterez dans la suite du master (travail en entreprise ou recherche).

Pour toutes ces raisons, le mémoire est souvent considéré comme une étape difficile par les étudiants. L'un des obstacles qui se dressent sur le parcours du mémorant est la rédaction du document écrit à remettre au jury et à défendre devant lui. Ce document doit en effet obéir à des codes, ceux de la rédaction académique, que ne connaissent pas tous les étudiants. Ce petit guide a pour but de

```

35 %%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%
36 \section{Structure}
37 %%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%%
38
39 % But
40 La structure générale d'un mémoire, ou plus généralement de tout travail de rédaction académique, doit refléter le
41 cheminement du raisonnement présenté. Faire s'enchaîner avec logique et clarté les différentes parties et
42 sous-parties du document est un point essentiel de la tâche d'écriture.
43
44 % Lien avec le coeur
45 La structure du mémoire doit être annoncée dans l'introduction, et justifiée en relation avec la question de
46 recherche étudiée, les enjeux de celle-ci et la méthode de travail adoptée. Au seuil de chacune des parties
47 principales du travail, il est nécessaire de rappeler de manière très synthétique ce qui a été vu avant et
48 d'annoncer ce qui va venir, toujours en faisant le lien avec la question de recherche.
49
50 % Divisions apparentes et titres
51 La structure doit être apparente : le document doit être explicitement divisé en chapitres, eux-mêmes divisés en
52 sections, etc. Chacune de ces parties doit avoir son utilité propre, bien définie et bien distinguée de celles des
53 autres subdivisions.
54 Des titres clairs et explicites font généralement ressortir la structure de manière efficace.

```

FIGURE 1 : Très court résumé exprimant l'idée de chaque paragraphe, inséré en commentaire (en  $\LaTeX$ , lignes commençant par le caractère %)

prodiguer quelques conseils aux mémorants du MASTIC ULB, afin qu'ils évitent les principaux écueils de cet exercice difficile. Il vient ainsi en complément du guide du mémoire disponible [sur le site du master](#).

Les deux sections suivantes de ce document sont dévolues aux deux aspects à propos desquels les étudiants éprouvent le plus de difficultés : la structure du mémoire d'une part, et les références et citations de ressources bibliographiques d'autre part. La section 4 réunit des conseils plus hétéroclites. Ce petit guide se termine par une conclusion et une liste de références bibliographiques utiles.

## 2 Structure

La structure générale d'un mémoire, ou plus généralement de tout travail de rédaction académique, doit refléter le cheminement du raisonnement présenté. Faire s'enchaîner avec logique et clarté les différentes parties et sous-parties du document est un point essentiel de la tâche d'écriture.

La structure du mémoire doit être annoncée dans l'introduction, et justifiée en relation avec la question de recherche étudiée, les enjeux de celle-ci et la méthode de travail adoptée. Au seuil de chacune des parties principales du travail, il est nécessaire de rappeler de manière très synthétique ce qui a été vu avant et d'annoncer ce qui va venir, toujours en faisant le lien avec la question de recherche.

La structure doit être apparente : le document doit être explicitement divisé en chapitres, eux-mêmes divisés en sections, etc. Chacune de ces parties doit avoir son utilité propre, bien définie et bien distinguée de celles des autres subdivisions. Des titres clairs et explicites font généralement ressortir la structure de manière efficace.

À l'intérieur des sections ou sous-sections, le texte doit être organisé en paragraphes. La règle à suivre est simple : un paragraphe exprime une idée, donne un exemple, explique un élément d'un système complexe, etc. Il doit être possible de résumer le contenu de chaque paragraphe en quelques mots. Si cet exercice semble difficile au rédacteur, il peut être utile d'insérer ce résumé en commentaire dans le document (de telle sorte qu'il n'apparaisse pas au lecteur) pour organiser ses idées lors de la rédaction. La figure 1 montre cette pratique pour le présent document.

Le plus souvent, un mémoire se structure en une introduction, un corps (qui est composé de plusieurs chapitres) et une conclusion. La figure 2 donne un schéma de ces différentes parties.

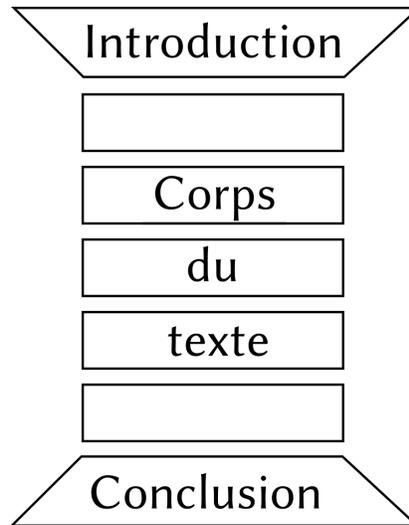


FIGURE 2 : Schéma de la structure générale d'un document de rédaction académique

## 2.1 L'introduction

L'introduction a pour but d'amener le lecteur le plus naturellement possible au cœur du sujet du mémoire. Il s'agit de capter l'attention de celui-ci, et d'installer tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension du contenu du document.

Après la lecture de l'introduction, le lecteur doit avoir compris dans les grandes lignes :

- pourquoi l'étude est effectuée (quel est l'intérêt du mémoire ?) ;
- dans quel contexte elle est entreprise (quel est l'état général des connaissances sur ce sujet ? quelles sont les grandes directions des recherches qui ont été effectuées auparavant sur cette question ?) ;
- quel est son objectif (qu'est-ce que le rédacteur essaie de faire ou démontrer dans le mémoire ? quelle est la problématique, la question de recherche du mémoire ?) ;
- comment elle est effectuée (quelles sont les méthodes mises en œuvre dans le mémoire ?) ;
- comment elle est structurée (quel est le plan du mémoire ?).

Dans la figure 2, cette première partie est représentée par un parallélogramme qui se rétrécit, pour symboliser son aspect « particularisant ».

Cela ne signifie pas que chacun des points qui viennent d'être évoqués doit être expliqué dans tous les détails dès l'introduction. Dans un mémoire de master, n'évoquer que brièvement l'état de l'art dans l'introduction et y consacrer un chapitre entier plus loin dans l'étude est généralement considéré comme une bonne pratique. De la même façon, beaucoup de mémoires exposent en détails les méthodes et outils utilisés au sein d'un chapitre à part, et ne font que les évoquer dans l'introduction.

Le linguiste John Swales a formalisé ces éléments avec le modèle *Creating A Research Space* (CARS), dans lequel l'introduction d'un écrit académique possède trois grands objectifs<sup>1</sup> :

1. établir un territoire : montrer l'importance du sujet, situer le sujet dans un contexte plus large, passer en revue les recherches déjà effectuées sur le sujet ;

1. SWALES, J., *Genre Analysis : English in Academic and Research Settings*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

2. établir une niche : présenter les questions qui se posent à propos du sujet, les « trous » dans les recherches déjà effectuées ;
3. occuper la niche : présenter les questions auxquelles l'étude va répondre (problématique et hypothèses de réponse), mentionner brièvement les méthodes mises en œuvre pour ce faire, exposer le plan de l'étude.

Bien entendu, ce modèle ne doit pas être suivi à la lettre, mais il permet de se faire une bonne idée de ce qu'on attend de l'introduction d'un travail de rédaction académique.

Pour commencer l'introduction, certains rédacteurs utilisent une *captatio benevolentiae*, « des phrases peu modalisées – des assertions fortes – des citations ou des questions, ou mettent en scène une forme d'énigme ou d'étonnement, par exemple devant une idée reçue qu'il conviendrait de nuancer<sup>2</sup> ». Ce procédé rhétorique apporte un plus au chapitre, mais il faut faire attention à ne pas tomber dans le piège du sensationnalisme. On évitera par exemple de faire débiter un mémoire dédié à l'intelligence artificielle par « Les machines vont-elles un jour dominer les humains? » : il s'agit d'un document académique, pas d'un article dans un journal à sensations.

## 2.2 Le corps du texte

Le corps du texte est le cœur du mémoire : il présente en détails le travail effectué par le rédacteur.

Trois grands sujets doivent y être abordés. Il s'agit premièrement de la description du « matériel » utilisé pour répondre à la question de recherche. La nature de ce matériel dépend fort du type de mémoire effectué. Dans le cas où le travail consiste en l'analyse d'un cas d'étude, celui-ci doit être décrit dans tous les détails, depuis le contexte dans lequel il s'insère (une entreprise, une institution, etc.) jusqu'à son fonctionnement précis, en passant par toutes les caractéristiques qui intéressent de près ou de loin la problématique étudiée. Par exemple, l'analyse d'un système d'information particulier doit être accompagnée d'une présentation de tous les tenants et aboutissants de celui-ci. Dans le cas d'un mémoire faisant usage de données d'une façon ou d'une autre, il est important de les présenter en détails, qu'il s'agisse de données produites par le rédacteur (par sondage, mesure, description, etc.) ou de données produites par d'autres (récupérées sur un site web, transmises par une entreprise, etc.). Le cas échéant, on expliquera donc de quoi elles sont composées, comment elles sont structurées, comment elles ont été produites, récoltées, nettoyées, traitées, comment leur qualité a été évaluée, etc. Montrer des extraits des données (éventuellement à plusieurs points de la chaîne de traitement), par exemple sous la forme de tableaux ou de captures d'écran, peut être une manière efficace de faire comprendre de quoi il s'agit.

Deuxièmement, il est nécessaire de présenter les méthodes qui sont mises en œuvre pour répondre à la question de recherche. C'est le plus souvent ici que l'état de l'art est inséré, puisque celui-ci décrit les techniques utilisées par la communauté scientifique pour étudier des problématiques similaires. L'exposé doit être compréhensible par le lecteur, qui n'est pas forcément un spécialiste du sujet du mémoire (mais qui possède sans doute tout de même au moins quelques connaissances générales à ce propos). Le niveau de profondeur des explications doit donc être bien choisi : trop détaillées, elles perdraient le lecteur, trop peu détaillées, elles donneraient l'impression que le rédacteur n'a pas compris ce qu'il a utilisé. Nourrir son exposé d'exemples est souvent une bonne manière d'aider le lecteur à comprendre son propos. Il est parfois plus commode de parler des méthodes et du matériel en même temps, par exemple lorsque les premières permettent d'expliquer les propriétés particulières du second.

En troisième lieu vient la présentation des résultats obtenus en appliquant les méthodes au matériel. Il ne faut pas seulement énoncer ceux-ci, mais les discuter, les analyser, les critiquer, etc. Le lecteur doit comprendre comment ces résultats permettent d'apporter des (pistes de) réponses à la question de recherche. Rares sont les études dont les résultats sont unanimes : c'est dans cette partie que des nuances sont apportées à ce qui a été obtenu. Une comparaison avec le contenu des travaux de la

---

2. HERMAN, T., « De la captatio à la partitio : rhétorique de l'introduction de l'article de recherche », in *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 65, 2017, p. 89-111, en ligne : <https://core.ac.uk/display/130042499>, ici p. 95.

littérature (normalement présentés dans un chapitre précédent) est une bonne idée dans bien des cas. Elle permet de montrer l'originalité des résultats présentés.

Il n'existe pas de règle absolue dictant la façon dont ces trois éléments doivent être combinés et structurés dans un mémoire. Dans certains cas, le sujet étudié et l'approche embrassée font qu'il est pertinent de dédier un chapitre à chacun de ces trois points. Mais beaucoup d'autres configurations se rencontrent. Un certain nombre de mémoire STIC se décomposent en une partie théorique (qui correspond à l'exposé des méthodes) et une partie pratique consistant le plus souvent en un cas d'étude (qui comprend une présentation des données correspondantes et des résultats obtenus).

## 2.3 La conclusion

La conclusion clôt le mémoire, en revenant brièvement sur le travail effectué et en apportant une réponse, ou en tout cas des pistes de réponses, à la question de recherche. Elle doit résumer les résultats obtenus et présentés dans la partie correspondante, et discuter leur portée globale. Elle se situe donc à un niveau de généralité supérieure à celui de la partie où ils sont exposés. On revient aussi dans la conclusion sur ce qu'apporte le mémoire au domaine intellectuel dans lequel il s'insère, sur la possibilité (et les conditions sous lesquelles il est possible) de généraliser les résultats à d'autres cas de figure analogues, à d'autres contextes ou à des questions de recherche voisines. Le cas échéant, on présentera aussi des perspectives de recherche ultérieure, des directions qui n'ont pas pu être suivies dans le mémoire qui vaudraient la peine d'être explorées dans un travail futur. Dans la figure 2, cette dernière partie est représentée par un parallélogramme qui s'élargit, pour représenter son aspect « globalisant ».

## 2.4 Exemple : la structure IMRaD

Dans certaines disciplines académiques, la majorité des articles scientifiques sont structurés de la même façon. Il sont divisés en quatre sections : Introduction, Méthodes, Résultats et Discussion/Conclusion. La structure résultante a pour nom l'acronyme IMReD (en anglais, IMRaD<sup>3</sup>).

Elle a par ailleurs été normalisée par l'*American National Standards Institute* dans les années 1970<sup>4</sup>. Certains revues scientifiques exigent que les articles soient structurés de cette façon précise. Des chercheurs ont montré que la standardisation de la structure des articles a de nombreux bénéfices, notamment la rapidité avec laquelle un lecteur peut trouver les informations qui l'intéressent dans le document<sup>5</sup>.

## 2.5 Les annexes

Si le mémoire a nécessité d'écrire du code, celui-ci doit figurer en annexe. De même, si la méthodologie de collecte des données a consisté en l'utilisation d'outils mis au point par le rédacteur, comme des questionnaires de sondage par exemple, ils doivent être insérés dans cette partie. Plus généralement, les annexes comprennent tout les éléments dont la présence dans le texte aurait alourdi celui-ci, mais qui doivent tout de même figurer quelque part dans le mémoire.

---

3. SOLLACI, L. B. et PEREIRA, M. G., « The Introduction, Methods, Results, and Discussion (IMRAD) Structure : a Fifty-Year Survey », in *Journal of the Medical Library Association*, 92, n° 3, 2004, p. 364-367.

4. WU, J., « Improving the Writing of Research Papers : IMRAD and Beyond », in *Landscape Ecology*, 26, 2011, p. 1345-1349, DOI : [10.1007/s10980-011-9674-3](https://doi.org/10.1007/s10980-011-9674-3).

5. BURROUGH-BOENISCH, J., « International Reading Strategies for IMRD Articles », in *Written communication*, 16, n° 3, 1999, p. 1345-1349, DOI : [10.1177/0741088399016003002](https://doi.org/10.1177/0741088399016003002).

## 3 Références et bibliographie

### 3.1 Distinguer ses idées de celles des autres

Le rédacteur d'un mémoire est amené à confronter ses résultats, ses idées et/ou ses opinions avec ceux des autres à de nombreuses reprises, dès l'introduction et jusque dans la conclusion. Le lecteur doit pouvoir comprendre directement ce qui émane du mémorant et ce qui a été affirmé par quelqu'un d'autre. Il est dès lors essentiel de bien marquer la différence entre les prises de position personnelles et les opinions exprimées dans la littérature par d'autres auteurs. Toute affirmation doit être soit justifiée, étayée, expliquée ou démontrée si elle appartient au premier groupe, soit reliée à une source permettant de retrouver son origine si elle est dans le second.

### 3.2 Choisir des références

Il est important de choisir précautionneusement les ressources mentionnées dans le mémoire. Il faut privilégier les références académiques, c'est-à-dire les articles publiés dans des revues scientifiques, les volumes collectifs, les recueils d'actes de colloques, les monographies, les thèses, etc. Bien entendu, dans certains cas il est pertinent de citer des blogs, des articles de quotidien, des discussions non éditées, etc., mais lorsqu'on a le choix, il faut privilégier l'académique. Définir le concept principal du mémoire en citant le dictionnaire *Larousse* ou l'encyclopédie *Wikipédia* est par exemple très difficile à défendre.

### 3.3 Citer

Attention au plagiat, toute citation doit être distinguée typographiquement du reste du texte (par exemple par des guillemets), et reliée très clairement à la référence dont elle a été extraite. Le plagiat est aujourd'hui facile à détecter, et constitue une faute très grave dans le contexte universitaire, et un délit en dehors de celui-ci. Dans le monde scientifique, un auteur convaincu de plagiat voit souvent sa carrière se terminer de façon précoce<sup>6</sup>.

Lorsqu'un passage est cité, il est important de préciser la page exacte où il a été trouvé. En citant un fragment de texte, le rédacteur sort celui-ci du contexte dans lequel il a été écrit, et il doit donc absolument donner au lecteur les moyens de retrouver facilement ce contexte.

Le nombre de citations doit bien entendu être modéré dans un mémoire : rédiger ne signifie pas simplement mettre bout à bout des phrases écrites par d'autres, même si elles sont correctement reliées à leurs sources. La plupart du temps, on présente les idées de la littérature sans en citer explicitement des extraits. En général, il ne faut recourir à la citation exacte que lorsque résumer ou paraphraser le passage en question risque d'introduire des imprécisions ou, en d'autres termes, lorsqu'on considère que chaque terme est important et difficilement remplaçable. C'est par exemple le cas lorsqu'on cite une définition, ou une prise de position faisant usage de mots particuliers.

### 3.4 Style des références dans le texte

Il existe de nombreuses façons différentes de mentionner des documents, travaux, articles, thèses, livres, etc., dans le texte d'un mémoire. On peut les ranger en trois grandes catégories, dont la figure 3 donne des exemples. Dans la première on trouve les styles utilisant de simples numéros (entre crochets ou parenthèses) pour se référer à un document. La deuxième regroupe ceux qui mentionnent le nom de l'auteur et l'année de publication de la ressource (entre crochets ou parenthèses). Dans ces deux premiers cas, la bibliographie placée à la fin du mémoire donne, pour chaque document, le code (numéro ou couple auteur + année) employé pour la référence. Selon la troisième catégorie de conventions, une

---

6. FRIEDMAN, R. et al., « 40 Cases of Plagiarism », in *Bulletin de Philosophie Médiévale*, 51, 2009, p. 350-391, en ligne : <http://www.nnrh.dk/NNRH-hp/40.Cases.of.Plagiarism.pdf>.

## 5. The distribution of information

The method we follow is based on random codes using techniques similar to those used in [1] for the one-way channel. Consider a sequence of  $n$  uses of the

...

### REFERENCES

- [1] C. E. SHANNON, "Certain results in coding theory for noisy channels," *Information and Control*, Vol. 1 (1957), pp. 6-25.

not satisfied the terms are zero. These statements are all well known results in the Frobenius theory of matrices with non-negative elements, and will not be justified here (Frobenius, 1912).

...

### REFERENCES

- CHEBNOV, H., (1952). A Measure of Asymptotic Efficiency for Tests of a Hypothesis Based on the Sum of Observations. *Ann. Math. Stat.* **23**, 493-507.  
ELIAS, P. (1956). In "Information Theory" (C. Cherry, ed.). Academic Press, New York.  
FEINSTEIN, A. (1955). Error Bounds in Noisy Channels Without Memory. *IRE Trans. on Inform. Theory* **IT-1**, 13-14 (Sept.).  
FROBENIUS, G. (1912). Über Matrizen aus nichtnegativen Elementen. *Akad. Wiss. Sitzber. Berlin*, pp. 456-477.

Zipf<sup>4</sup> has pointed out that this type of formula,  $p_n = k/n$ , gives a rather good approximation to the word probabilities in many different languages. The

<sup>3</sup> G. Dewey, "Relative Frequency of English Speech Sounds," Harvard University Press, 1923.

<sup>4</sup> G. K. Zipf, "Human Behavior and the Principle of Least Effort," Addison-Wesley Press, 1949.

FIGURE 3 : Exemples des trois catégories de style de références à des ressources dans le texte d'articles de Shannon (SHANNON, C. E., « Two-way Communication Channels », in *Proceedings of the Fourth Berkeley Symposium on Mathematical Statistics and Probability, Volume 1 : Contributions to the Theory of Statistics*, The Regents of the University of California, 1961, p. 611-644; SHANNON, C. E., « Certain Results in Coding Theory for Noisy Channels », in *Information and control*, 1, n° 1, 1957, p. 6-25 ; SHANNON, C. E., « Prediction and Entropy of Printed English », in *The Bell System Technical Journal*, 30, n° 1, 1951, p. 50-64, DOI : [10.1002/j.1538-7305.1951.tb01366.x](https://doi.org/10.1002/j.1538-7305.1951.tb01366.x) )

TABLEAU 1 : Renseignements nécessaires et optionnels pour quelques types de ressources

Type	Renseignements nécessaires	Renseignements optionnels
Monographie	auteur(s), titre, année de publication, éditeur	lieu d'édition, numéro de l'édition, nombre de pages
Volume collectif	auteur(s), titre de l'article, pages, directeur(s) du volume, titre du volume, année de publication, éditeur	lieu d'édition, numéro de l'édition, nombre de pages
Article	auteur(s), titre, nom de la revue, numéro de la revue, année de publication, pages	éditeur, URL
Thèse	auteur, titre, université, année de présentation	ville, nombre de volumes
...	...	...

note (le plus souvent placée en bas de page) donne l'intégralité des renseignements à propos de la ressource. La plupart des disciplines ont leurs exigences et préférences à ce sujet<sup>7</sup>.

Dans le cas d'un mémoire en STIC, peu importe le choix de style de référence effectué, à condition que celui-ci soit cohérent et utilisé de la même manière tout au long du travail.

### 3.5 Style et contenu de la bibliographie

La bibliographie, placée à la fin du mémoire, donne la liste de toutes les ressources consultées au cours du travail et référencées dans le mémoire. À nouveau, il existe différents styles, selon qu'on donne les prénoms entiers des auteurs ou seulement leurs initiales, qu'on renseigne les titres en italique ou pas, etc.

Dans le cas d'un mémoire en STIC, peu importe le choix de style effectué, à deux conditions. Il faut d'abord que les références soient complètes, c'est-à-dire permettent au lecteur de retrouver facilement la référence qui est mentionnée. Simplement indiquer le nom de l'auteur et le titre d'un livre n'est pas suffisant. Le tableau 1 donne les renseignements à fournir au minimum pour quelques classes de ressources, ainsi que des exemples d'informations optionnelles.

Ensuite, il faut que la bibliographie soit cohérente au niveau du style. Les mêmes informations doivent être fournies pour toutes les ressources du même type, et formatées de la même façon.

Biber et BibTeX/BibLaTeX permettent d'assurer une telle cohérence pour L<sup>A</sup>T<sub>E</sub>X, tandis que Zotero et EndNote le font pour Word. Bien entendu, il faut pour cela que la base de données dans laquelle puise le logiciel soit complète et correctement remplie.

## 4 Autres bonnes pratiques

### 4.1 Figures et tableaux

Tous les éléments hors texte, c'est-à-dire tout ce qui ne s'insère pas dans le texte suivi du mémoire mais peut être vu comme un encart (figures, tableaux, fragments de code, etc.), doivent être traités comme des « flottants », c'est-à-dire des éléments dont la place n'est pas fixée une fois pour toute, mais est fonction de la façon dont le document est mis en page. Ils doivent par conséquent être appelés dans le texte en les désignant par leur numéro. L'expression « ... dans le tableau ci-dessous : » doit être proscrite (puisque rien ne dit que le tableau en question sera situé à cet endroit précis dans la version finale du document). On lui préférera « ... dans le tableau 4 ».

<sup>7</sup>. Par exemple, en mathématiques on utilise généralement un style de la première catégorie, en sciences de l'information de la seconde et en histoire de la troisième. Bien entendu, le choix de la convention dépend aussi de choix personnels, évolue avec le temps, etc.

Une légende permettant de comprendre de quoi il s'agit doit obligatoirement les accompagner. Dans le cas d'une image, d'une carte, etc., piochée dans une ressource externe, la référence précise doit y être donnée.

La présence d'une figure dans un document académique doit être justifiée : il ne s'agit pas d'illustrer un mémoire comme on illustre une brochure publicitaire. Mieux vaut donc généralement éviter d'insérer la photo d'un auteur mentionné, la couverture d'un livre cité, une illustration seulement esthétique, etc.

Lorsqu'une figure consiste en un dessin qui peut facilement être reproduit, cela vaut presque toujours la peine de le faire. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faut omettre la citation de la source !

## 4.2 Orthographe et typographie

Il est très important de veiller à l'orthographe du texte. Un mémoire rempli de fautes de langue donne l'impression au lecteur que le rédacteur a bâclé son travail et qu'il ne s'y est pas investi suffisamment. Il existe aujourd'hui un très grand nombre d'outils pour effectuer la vérification orthographique d'un texte : remettre un document truffé d'erreurs est impardonnable !

Chaque langue a aussi ses spécificités de style, qu'il est conseillé de suivre autant que possible. Le texte paraît alors plus élégant, plus facile à lire. Par exemple, on considère en général comme maladroit d'utiliser plusieurs fois de suite le même mot dans un texte français (pour autant que ce ne soit pas un terme irremplaçable). De la même façon, en anglais on préconise d'éviter les phrases trop longues et les tournures passives trop fréquentes. Les manuels de langue, qu'il soient généralistes ou spécialisés dans la rédaction académique<sup>8</sup>, seront d'une grande aide sur ce point.

Il existe plusieurs manières de mettre en évidence des groupes de mots. L'italique s'utilise dans une série de situations particulières, dont les titres d'œuvres citées, les mots en langue étrangère, etc. Il peut aussi être employé pour mettre légèrement l'accent sur un mot. Le gras met quant à lui fortement l'accent sur un mot : il est à utiliser de façon parcimonieuse dans le texte. On l'emploie généralement aussi pour les titres des subdivisions (sections, sous-sections, etc.). Le soulignement est une marque typographique qui est à l'origine destinée à remplacer le gras lorsqu'on écrit à la main. Son usage est à donc proscrire dans les autres cas.

La consultation d'ouvrages consacrés à la typographie dans la langue utilisée permet de trancher lorsqu'on hésite sur un point<sup>9</sup>.

## 5 Conclusion

Les bonnes pratiques qui sont réunies dans ce petit guide ne doivent pas être considérées comme des règles absolues. Il s'agit avant tout de conseils généraux, qui doivent être modulés d'après le sujet traité et la sous-discipline à laquelle se rattache votre mémoire. Les recommandations de votre promoteur vous seront utiles pour cela.

Nous espérons néanmoins que ces quelques pages vous aideront à mener à bien la rédaction de votre mémoire, et de présenter à votre jury un travail dont vous serez fier et qui couronnera en beauté vos années de master.

---

8. GARNIER, S. et SAVAGE, A. D., *Rédiger un texte académique en français : règles grammaticales, règles d'usage, exercices d'entraînement, corrigés Niveau B2 à C2*, Paris, Ophrys, 2018 (L'Essentiel Français); FORGET-DUBOIS, N., *Écrire un article scientifique en anglais : guide de rédaction dans la langue de Darwin*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2016; GRAFF, G. et al., *"They say / I say" : the Moves that Matter in Academic Writing with Readings*, New York, W.W. Norton & Company, 2021.

9. Par exemple pour le français : IMPRIMERIE NATIONALE, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 2002; PERROUSSEAU, Y., *Manuel de typographie française élémentaire*, Québec, Reillanne, 1995.

## Références

- BEAUD, M., *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris, La Découverte, 2005, disponible en ligne via cible+.
- BISMUTH, H., *La maîtrise de l'écrit dans les études supérieures : perfectionnement, entraînements*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2013, disponible à la BSH sous la cote 6NIV 448.2 BISM.
- BOEGLIN, M., *Lire et rédiger à la fac : du chaos des idées au texte structuré*, Paris, L'Étudiant, 2005 (collection Sup'), disponible à la BSH sous la cote 6NIV 808.06 BOEG.
- BONACCORSI, J. et al., *Écrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication : récits de cas, démarches et méthodes*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2014, disponible à la BSH sous la cote 2SIC 020.72 SEUR.
- BROOKS, C., *Building Blocks of Academic Writing*, Victoria, BCcampus, 2020 (B.C. Open Textbook), en ligne : <https://opentextbc.ca/buildingblocks/>.
- BURROUGH-BOENISCH, J., « International Reading Strategies for IMRD Articles », in *Written communication*, 16, n° 3, 1999, p. 1345-1349, DOI : [10.1177/0741088399016003002](https://doi.org/10.1177/0741088399016003002).
- CREME, P. et LEA, M. R., *Writing at University : A Guide for Students*, Maidenhead, Open University Press, 2003, disponible à la BSH sous la cote 6NIV 808.06 CREM.
- ECO, U., *Comment écrire sa thèse*, Paris, Flammarion, 2018 (Champs essais), disponible à la BSH sous la cote 6NIV 808.066 ECO.
- FORGET-DUBOIS, N., *Écrire un article scientifique en anglais : guide de rédaction dans la langue de Darwin*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2016, disponible à la BSS sous la cote (AN-D) BCM MR 00025.
- FRIEDMAN, R., DOUGHERTY, M. et HARSTING, P., « 40 Cases of Plagiarism », in *Bulletin de Philosophie Médiévale*, 51, 2009, p. 350-391, en ligne : <http://www.nnrh.dk/NNRH-hp/40.Cases.of.Plagiarism.pdf>.
- GARNIER, S. et SAVAGE, A. D., *Rédiger un texte académique en français : règles grammaticales, règles d'usage, exercices d'entraînement, corrigés Niveau B2 à C2*, Paris, Ophrys, 2018 (L'Essentiel Français), disponible à la BSH sous la cote 6NIV 448.2 GARN.
- GRAFF, G., BIRKENSTEIN, C. et DURST, R. K., *"They say / I say" : the Moves that Matter in Academic Writing with Readings*, New York, W.W. Norton & Company, 2021.
- GUCCIONE, K. et WELLINGTON, J. J., *Taking Control of Writing Your Thesis : a Guide to Get You to the End*, Londres, Bloomsbury Academic, 2017.
- HAYOT, E., *The Elements of Academic Style : Writing for the Humanities*, New York, Columbia University Press, 2014, disponible à la BSH sous la cote 6NIV 808.066 HAYO.
- HERMAN, T., « De la captatio à la partitio : rhétorique de l'introduction de l'article de recherche », in *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 65, 2017, p. 89-111, en ligne : <https://core.ac.uk/display/130042499>.
- HESS, R., *Produire son oeuvre : le moment de la thèse*, Paris, Tétraèdre, 2003.
- IMPRIMERIE NATIONALE, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Paris, Imprimerie nationale, 2002, disponible à la BST sous la cote 686.22 L.
- LANI-BAYLE, M., *Écrire une recherche : mémoire ou thèse. Démarrer l'écriture, organiser, les secrets de l'écriture, la présentation*, Lyon, France, Chronique sociale, 2006 (Savoir communiquer), disponible à la BSH sous la cote 6NIV 808.06 LANI.
- PERROUSSEAU, Y., *Manuel de typographie française élémentaire*, Québec, Reillanne, 1995, disponible à la BSH sous la cote (SILO-NB) S.905161.
- POLLET, M.-C., *Former à l'écriture de recherche. De la compréhension à la production : réflexions et propositions didactiques*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2019 (Diptyque), disponible à la BSH sous la cote 6NIV 808.066 POLL.
- ROUQUETTE, M., *(Xe)LaTeX appliqué aux sciences humaines*, s. l., Atramenta, 2012, en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00924546>.

- SOLLACI, L. B. et PEREIRA, M. G., « The Introduction, Methods, Results, and Discussion (IMRAD) Structure : a Fifty-Year Survey », in *Journal of the Medical Library Association*, 92, n° 3, 2004, p. 364-367, PUBMED : 15243643.
- SWALES, J., *Genre Analysis : English in Academic and Research Settings*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- TANGGAARD, L. et WEGENER, C., *A Survival Kit for Doctoral Students and Their Supervisors : Traveling the Landscape of Research*, Los Angeles, SAGE Publications, 2017.
- VUMUKA-KU-NANGA, C. et MATANGILA MUSALIDA, L., *Guide pratique de la recherche et de la rédaction scientifique*, Paris, L'Harmattan-RDC, 2013.
- WU, J., « Improving the Writing of Research Papers : IMRAD and Beyond », in *Landscape Ecology*, 26, 2011, p. 1345-1349, DOI : [10.1007/s10980-011-9674-3](https://doi.org/10.1007/s10980-011-9674-3).